



Dans l'industrie du papier

Les unions internationales des travailleurs de l'industrie de la pulpe et du papier ont obtenu d'importantes améliorations pour le bien-être social des employés de toutes les compagnies avec lesquelles elles ont signé des ententes ouvrières.

La Fraternité internationale des papetiers et la Fraternité internationale des travailleurs de la pulpe, du sulfite et autres métiers des moulins à papier ont négocié avec succès des ententes ouvrières avec nombre de compagnies de pulpe et de papier dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba et de la Colombie Britannique. Elles ont obtenu deux semaines de vacances payées après cinq années de travail et trois congés statutaires également payés. Dans plusieurs moulins, des restaurateurs seront installés pour la commodité des employés et il fut entendu qu'un plan de retraite sera mis en pratique. De plus, les Unions ont obtenu certains rajustements dans les salaires afin d'égaliser avec plus de justice les taux payés dans l'industrie de la pulpe et du papier à travers le pays.

Ces améliorations sont dues aux négociations directes entreprises par les unions internationales avec les compagnies de pulpe et de papier, sur une base amicale de coopération, sans donner lieu à la moindre dispute majeure ou mineure — ce qu'on pourrait considérer comme le modèle des relations qui devraient exister entre employeurs et employés dans toutes les industries.

Il existe cependant des unions rivales, organisées d'après un point de vue racial, religieux et provincial, qui ont employé dans d'autres industries des moyens comme la force et le sabotage et qui s'efforcent maintenant d'imiter les activités des fortes associations d'affaires comme les unions internationales des papetiers et des travailleurs de la pulpe, sans jamais arriver aux mêmes résultats vu l'incompétence de leurs dirigeants. Ces unions rivales font appel aux étroits préjugés individualistes d'un groupe minoritaire et cette manière d'agir n'est pas démocratique.

Les unions internationales des travailleurs de la pulpe et du papier sont convaincues que les principes essentiels du travail organisé sont fondés sur la démocratie. Elles affirment que ceux qui croient à la nécessité d'une solide union ouvrière, organisée sur une base propre aux affaires, ont foi dans la démocratie. Elles se sont donné trop de peine pour organiser leurs unions sur une base solide et se sont imposé trop de sacrifices pour voir d'un bon oeil toute autre union provinciale venir menacer leur existence et tenter de détruire les principes de la démocratie.

La liberté est nécessaire à la démocratie. Si on limite cette liberté sous prétextes de particularités de races, de religions ou de provinces, la liste des exceptions s'allongera tant qu'à la fin nul n'en jouira plus et l'ouvrier le premier sera privé de ses droits, de sa liberté de faire partie de l'union de son choix et de discuter le programme d'une entente collective pour obtenir un salaire raisonnable et une vie décente.

Les ouvriers et ouvrières du Canada sont intelligents; ils apprécient et comprennent pleinement que dans un pays démocratique, une forte union doit rester étrangère à toute distinction de race, de religion ou de province si elle veut reposer sur une base économique solide et durable. Ils savent aussi qu'une organisation dont les membres se laissent guider par leurs préjugés et se limitent à certains groupes raciaux, religieux et provinciaux va à l'encontre de son but vital et essentiel — l'établissement de l'unité et de la solidarité. Si une union ouvrière quelconque recrute ses membres exclusivement dans une race, une religion et une province particulière, elle sème les

germes d'un mouvement anti-ouvrier dont les ennemis du travail organisé profiteront pour combattre les unions ouvrières, affaiblir leur pouvoir de négociations collectives et détruire leur efficacité.

Conscientes de ce danger, les unions ouvrières internationales sont déterminées à empêcher les ennemis du travail organisé de se servir d'une telle arme et d'exercer un tel pouvoir. Les travailleurs, hommes et femmes, sont résolus à conserver leurs positions aux premiers rangs dans le combat qu'ils livrent sous la bannière de la Fédération Américaine du Travail et du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, contre la bigoterie et les préjugés anti-sociaux. Les ouvriers ont toujours combattu et combattront encore pour protéger les garanties offertes par la Constitution du Canada à toutes les classes du peuple.

Nous savons d'expérience les difficultés que rencontre ce programme. Il en est que suscitent ceux qui espèrent exalter les préjugés et s'en servir ensuite pour tirer avantage des faiblesses humaines mais les membres du travail organisé veillent non seulement à établir mais à défendre les unions ouvrières qui sont une force essentiellement démocratique. Nous savons aussi que les travailleurs organisés continueront à défendre et à mettre en pratique la règle d'une chance égale pour tous, principe fondamental de l'unionisme et base de la vie canadienne.

Lors de différentes conventions, la Fédération Américaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada ont unanimement condamné toute distinction et tout préjugé de race, de religion ou de province. Leurs membres ont reçu le mot d'ordre d'aller de l'avant et de développer l'excellent travail déjà fourni afin que le principe de l'égalité industrielle de chaque individu soit incontestablement reconnu par tout le pays.

En ce jour de la Fête du Travail, 1945, nous nous consacrons à augmenter le prestige des unions internationales et nous pressons nos membres de se conformer aux ordonnances de la Fédération Américaine du Travail et du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Nous ne devons ni reculer ni nous rendre: il faut lutter pour sauvegarder nos principes et notre manière

TRIBUNE LIBRE

À propos des "tablettes sont vides".

Un de nos lecteurs nous écrit son appréciation de notre article intitulé "Les tablettes sont vides" que nous avons publié il y a une quinzaine de jours, il prétend que le président de la Commission des Liqueurs de Québec, le juge Archambault, aurait laissé entrevoir l'explication de cet état de choses: les autres régions reçoivent des stocks, Québec n'en reçoit pas parce que le gouvernement provincial boude les distilleries écossaises qui auraient refusé de souscrire à la caisse électroale et n'en achète pas. On veut nous forcer à boire du rhum à la place, ce serait plus payant d'après ce correspondant.

Il nous communique en même temps un article publié dans "Le Canadien libéral" sous le titre "L'Union Nationale veut forcer la population à boire du rhum". Le manque d'espace ne nous permet pas de publier cet article et puis... nous ne tenons pas à être entraînés dans des polémiques de ce genre. Que le gouvernement de Québec encourage de préférence la vente du rhum ne nous intéresse pas plus que cela, pourvu que ce soit de la bonne boisson; ce à quoi nous nous objectons surtout, c'est le favoritisme qui s'exerce dans certains magasins de liqueurs, qu'on nous traite sur un pied d'égalité, un point, c'est tout.

SOCIUS.

L'immigration au pays sera encore restreinte

M. J.-H. Stewart, député libéral national au parlement anglais, a annoncé qu'il a reçu une lettre du bureau du très hon. Vincent Massey, haut commissaire du Canada dans le Royaume-Uni, lui expliquant la politique actuelle du Canada sur l'immigration britannique.

M. Stewart a lu la lettre disant que "les sujets britanniques de naissance sont toujours les bienvenus pourvu qu'ils soient en bonne santé, de bon caractère, en mesure de subvenir à leurs besoins au Canada ou s'ils peuvent dépendre d'amis ou de parents consentants à prendre soin d'eux jusqu'à ce qu'ils s'établissent. "Telle était la situation avant les hostilités en Europe et ce bureau comprend qu'elle ne sera pas moins favorable à l'avenir.

"La première responsabilité du Canada est pour les centaines de milliers de Canadiens en uniforme ou dans les usines de guerre. Jusqu'au moment où toutes ces personnes se seront réadaptées à la vie civile normale, il est malheureusement impossible d'indiquer la nature de la politique canadienne d'immigration après la guerre".

de vivre ici même au Canada. Maintenant que nous avons gagné les guerres d'Europe et du Japon, les soldats, marins et aviateurs ainsi que tous ceux qui ont fait leur part pour la victoire et ont combattu pour le salut de la démocratie s'attendent à vivre dans la sécurité, la paix et l'harmonie au sein d'une vraie démocratie.

J.-A. D'AOUST,
Vice-président de la Fraternité internationale des papetiers et vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Un boni de réadaptation

Par la voie de l'Exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, le Travail Organisé a présenté cette semaine au gouvernement fédéral les mesures qui, dans son opinion, devraient être prises pour faciliter, avec le moins de heurts possibles, la transformation de l'économie du temps de guerre en économie de temps de paix; la plupart de ces demandes avaient été adoptées lors de la conférence de Toronto, en octobre dernier, par les délégués venus de toutes les parties du Canada, des côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique, et avaient été étudiées et mises plus au point lors d'une série d'assemblées tenues récemment par le Conseil exécutif auxquelles assistaient également nombre d'officiers généraux et organisateurs d'unions internationales et nationales.

Ce programme de restauration contenait six points principaux (on en trouvera le détail en page 2). Il en est un sur lequel nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention de nos lecteurs et des membres du Travail Organisé en général, il se lit comme suit:

(1) *Tous les citoyens qui ont été engagés dans des travaux essentiels de l'industrie de guerre devraient recevoir un montant spécial de réadaptation, soit un mois de salaire pour chaque année de service, jusqu'à concurrence de trois ans.*

C'est fort bien de demander un certain montant de réadaptation pour tous ceux qui ont été engagés dans des "travaux essentiels de l'industrie de guerre" et ce au rythme d'un mois de salaire pour chaque année de service jusqu'à concurrence de trois ans, soit un maximum de trois mois de salaire. Nous craignons fort toutefois que cela présente maintes difficultés et causera nombre de mécontentements. En effet, celui qui aura moins d'un an de service ne touchera rien; d'autre part, celui qui était payé \$200 par mois et aurait trois ans de service recevrait \$600, tandis qu'un autre qui gagnait \$100 par mois n'aurait droit qu'à \$300. Pourtant, c'est probablement celui qui avait un moindre salaire qui aura le plus besoin de réadaptation car ce n'était généralement pas un ouvrier de métier et celui qui était payé le plus haut salaire en était un et il y aura une plus forte demande pour les services de ce dernier que pour le premier qui restera un simple journalier et qui devra faire un apprentissage assez long ou suivre des cours d'entraînement professionnel s'il veut apprendre un métier.

On est en droit de se demander ce qui doit être compris dans les travaux essentiels de l'industrie de guerre, qui en décidera? De plus, si le gouvernement donne un boni de \$600 à un ouvrier qui a gagné ce qui est reconnu comme un bon salaire durant toutes les années de guerre (disons cinq ans), pourquoi un autre ouvrier qui travaillerait dans une autre industrie que celle de guerre et qui perdrait sa place par ricochet à la suite de la fermeture d'usines de guerre n'aurait droit à aucun boni de réadaptation.

Loin de nous l'intention de critiquer indûment la décision prise par l'Exécutif du Congrès, mais si une résolution de ce genre était venue devant la Conférence annuelle du Congrès des Métiers et du Travail nous aurions enregistré notre dissidence, car nous la trouvons peu pratique. Qu'on demande du travail pour tous, qu'on s'oppose à des réductions de salaire pour un travail similaire ou équivalent et qu'on exige qu'une semaine de travail ne soit jamais de plus de 48 heures, nous en sommes, mais demander un certain montant en argent, c'est presque revenir au régime dégradant des secours directs.

Pendant que le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, — qui est reconnu comme le porte-parole des unions internationales, — présentait cette demande au gouvernement, la Loge 712, section de l'avionnerie de l'Association internationale des Machinistes, au cours d'une assemblée, demandait que des allocations de réadaptation de \$25 par semaine, et ce pendant 26 semaines, soient payées à tous les ouvriers qui seront congédiés des usines d'avionneries en particulier et des usines de guerre en général. Ce serait un montant fixe de \$650 qu'il serait donné à tous indistinctement, quel que soit le salaire gagné ou la période d'emploi.

Il y a une nuance entre la demande présentée par l'Exécutif du Congrès et celle de la Loge 712; et, entre les deux, quelle est celle que le gouvernement adopterait? Nous doutons fort qu'il acquiesce à l'une ou à l'autre.

Il y a toutefois une question de principes en jeu. Nous reconnaissons qu'une association ouvrière a le droit d'adopter toutes les résolutions qu'elle veut, mais elle ne devrait pas les soumettre directement aux autorités fédérales ou provinciales, elle devrait les transmettre par voie hiérarchique au Congrès des Métiers et du Travail du Canada ou autre corps agissant pour lui et sous son autorité. Quel serait le résultat qu'on pourrait obtenir si 200 ou 300 unions locales soumettaient à un gouvernement des résolutions contradictoires ou variant les unes des autres? Chacun devrait rester dans sa sphère. On éviterait, en le faisant, bien des froissements et des dissensions.

SOCIUS.



Ce qui se passe
dans nos unions

LE CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL ET LE GOUVERNEMENT

Il soumet un programme en 6 points

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada a présenté cette semaine au cabinet fédéral un programme en six points relativement à la période de restauration que nous allons traverser. Le premier ministre King, accompagné de l'hon. J.-L. Hsley et de quelques autres membres de son cabinet, a promis à la délégation d'une cinquantaine de membres d'étudier le programme présenté.

Voici les principales recommandations du Congrès :

(1) Tous les citoyens qui ont été engagés dans des travaux essentiels de l'industrie de guerre devraient recevoir un montant spécial de réadaptation, soit un mois de salaire pour chaque année de service, jusqu'à concurrence de trois ans.

(2) L'établissement de la semaine de travail de 48 heures au maximum sans réduction de salaire.

(3) L'interdiction de réduire de façon générale les salaires des employés.

(4) La levée des restrictions sur les matériaux de construction et l'accélération de la construction des logements.

(5) L'entreprise immédiate des travaux publics nécessaires.

(6) La transformation aussi expéditive que possible des usines de guerre pour la production de paix quand la chose peut se faire.

Le Congrès a de plus recommandé au gouvernement la révision de l'ordonnance de la régie des salaires en temps de guerre. Il s'est prononcé en faveur de la continuation de la taxation en conformité avec une requête présentée au mois d'avril dernier et voulant que les exemptions soient fixées aux montants de \$2,400 par année pour les personnes mariées et de \$1,000 pour les célibataires.

Dans sa réponse à M. Percy-R. Bengough, président du Congrès, et à sa délégation, l'hon. M. King a déclaré que les problèmes de l'avenir immédiat seront difficiles à résoudre, mais que ceux qu'il ne faut pas oublier, ce sont les salariés. M. King ajoute que le gouvernement cherchera les solutions de concert avec les groupes ouvriers.

Nomination d'un conciliateur demandée

Du Bureau Régional des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique, on annonce que l'Union vient d'adresser un appel pressant à l'hon. juge Boivin, président de la Commission des Relations Ouvrières, pour la nomination immédiate d'un conciliateur, afin d'établir un comité d'arbitrage en vue de régler la dispute entre l'Union Internationale et la Dominion Textile Company, concernant les ouvriers de la filature Mont-Royal.

Dans sa lettre au juge Boivin, Mlle. Madeleine Parent, organisatrice, expliqua que durant les négociations il fut évident qu'il sera absolument impossible d'en venir à une entente. Elle ajouta que les ouvriers sont très mécontents du refus de coopérer de la Compagnie et qu'ils sont prêts à tout pour gagner leurs justes droits. Elle demanda au juge d'intervenir immédiatement afin d'éviter un conflit entre la compagnie et les ouvriers.

Un porte-parole de l'Union affirme que le sentiment des ouvriers est très fort concernant leurs demandes d'améliorations, longtemps refusées par la Compagnie, non seulement à Mont-Royal, mais dans les trois grands moulins de cette compagnie à Montréal, ainsi qu'à la General Machine Shop. A moins que la Dominion Textile ne consente à

certaines concessions, l'on craint qu'il existe une sérieuse possibilité de conflit.

D'autre part, M. Pierre Bouchard, secrétaire du même Local, vient de recevoir un télégramme du Conseil National du Travail annonçant que celui-ci procédera à considérer l'appel concernant les salaires à la General Machine Shop, cette semaine même. L'Union attend une décision finale bientôt, dans une cause qui dure depuis le mois de juin 1944. M. Bouchard ajouta que la campagne d'organisation à Hochelaga, dernière grande succursale de la Compagnie à Montréal, fait de rapides progrès. L'Union présentera une demande de certification pour ce dernier moulin durant le mois de septembre.

Le Local No 249 de l'Union des travailleurs en chaussures

Le local 249 de l'union internationale des travailleurs en chaussures (F.A.T.) vient de recevoir des quartiers généraux, à Boston, un avis l'informant que jusqu'au 31 août, les employés de la Slater Shoe et de la Eagle Shoe pourront rejoindre les rangs du local 249 avec de nombreux avantages. Ces employés sont priés de prendre note que cette offre expirera à la fin du mois.

Plusieurs unions-sœurs ont demandé des renseignements sur l'étiquette d'union des cordonniers. Le secrétaire a reçu instruction de leur répondre et de leur signaler les avantages de l'étiquette. Au cours de la dernière réunion, la question de l'après-guerre a fait l'objet d'une sérieuse discussion. Tous les moyens seront pris pour bien protéger les membres qui feront partie d'une organisation solide. L'exécutif a recommandé le paiement des bénéfices mortuaires au montant de \$300 à la famille de M. Edouard Allard, membre du local.

M. Charles McKercher, agent d'affaires, a soumis un compte-rendu de ses activités de la semaine. L'état des finances du local est excellent et les revenus augmentent de semaine en semaine.

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le vendredi 24 du courant, à 8 h. p.m., à 1331a est, Ste-Catherine. Tous les membres sont priés d'en prendre note. Des questions d'un intérêt particulier seront discutées.

Ces comités mixtes seront conservés après la guerre

Plusieurs établissements industriels entendent bien conserver leurs comités mixtes après la guerre. C'est ce que souligne le Bureau de la coopération industrielle de la production par l'entremise de la Commission d'information en temps de guerre.

Le rapport, publié dans une fascicule illustré de 44 pages ayant pour titre "Partners in Production", raconte les expériences de nombreuses compagnies industrielles d'un bout à l'autre du pays relativement aux comités mixtes.

Dans ce qu'ils racontent, les représentants des patrons parlent fréquemment de la production accrue, de l'efficacité plus considérable et des meilleures relations qui existent entre patrons et employés. Et voici ce que déclarait le président d'une grande compagnie de Toronto :

"Nous avons de gros problèmes à résoudre et c'est bien notre intention de maintenir notre comité mixte afin d'augmenter notre production et de la rendre plus efficace".

L'aurore de la Paix !

Enfin, la voici dans toute sa gloire... Puisse-telle répandre sur le monde une ère de paix durable, de prospérité et d'entente.

Victoire décisive de l'Union Typographique Internationale

L'Union Typographique Internationale est en lutte ouverte depuis quelques mois avec l'Association des Editeurs de journaux alliée au Conseil du Travail en temps de guerre (WLB). Ces derniers veulent absolument faire une révolution dans l'industrie en soumettant à l'arbitrage les règlements de l'Union qui ont été établis par l'expérience et la négociation avec les employeurs au cours des cent dernières années, ce à quoi se refusent les typographes qui veulent garder leurs règlements qui les ont si bien servis en stabilisant la pratique du métier sur tout le continent.

Des différends se sont élevés dans plusieurs villes des Etats-Unis et l'Union a eu à faire face à l'opposition concertée des éditeurs de journaux et du Conseil du Travail, qui voulaient changer ces règlements au gré de leurs désirs, ce qui aurait résulté en la ruine complète de cette union. C'est pourquoi celle-ci a jeté dans la bataille toutes ses énergies et ses ressources. Et les événements prouvent qu'elle avait raison, car elle remporte des victoires signalées.

A Jersey City et Bayonne, N.-J., les éditeurs ont accepté de se conformer aux règlements de l'Union Typographique Internationale, en spécifiant que les règlements de l'Union ne seront pas soumis à l'arbitrage. L'Union a de plus obtenu une semaine supplémentaire de vacances avec salaire ; salaire pour les jours fériés chômés, avec temps supplémentaire pour les jours fériés pendant lesquels les ouvriers sont contraints de travailler ; une augmentation de salaire de \$5.40 par semaine rétroactive au mois de janvier 1945. Les lois de 1945 de l'Union ont été insérées dans le contrat.

Ce différend constituait le "test case" du Comité permanent spécial de l'Association des Editeurs de journaux. Les membres de l'Union de Jersey City sont retournés au travail après cette victoire définitive et sans compromis.

A Fort Wayne, Indiana, les éditeurs ont mis fin à la contre-grève (lockout) en acceptant les lois de 1945 de l'Union et l'exemption de l'arbitrage des lois des Unions locale et internationale, avec une augmentation de salaire rétroactive au mois de juin 1944, ainsi que d'autres améliorations.

A Birmingham, Alabama, la contre-grève prit fin lorsque les éditeurs acceptèrent de se conformer aux lois de 1945 de l'Union Typographique Internationale, tout en exemptant ces lois de l'arbitrage. De substantielles augmentations de salaires — dépassant les limites de la "formule des petites industries de l'acier" (Little Steel) furent obtenues ainsi que d'autres améliorations.

C'est une véritable déroute pour le Comité permanent spécial de l'Association des Editeurs de journaux, car tous ces éditeurs ont accepté de se conformer aux lois de 1945 de l'Union Typographique Internationale en plus de l'exemption de l'arbitrage des lois locales et internationales de l'Union. La position ferme des unions locales et du Conseil exécutif de l'Union, en face des éditeurs et du Conseil du Travail a assuré cette victoire définitive et complète de l'Union Typographique Internationale. Cette victoire signalée confirme le dicton que "l'Union fait la Force".

Une union qui entend bien être dédommagée

Moscou. — Roman Grankin, le président de l'union des travailleurs en machines lourdes, déclare que les Allemands vont payer "dur et cher" pour la destruction colossale qu'ils ont faite. Son union seule prétend que les dommages faits à ses clubs, ses théâtres et ses camps sont de plus de 23 millions de roubles (\$4,600,000). Les pertes comprennent trois palais de culture, dix-huit clubs, sept postes de radio, 43 cinémas, 8 stades, quatre maisons de repos et 500,000 volumes.

La plupart des industries de machines lourdes ne se trouvaient pas dans le territoire envahi par les Allemands. Les pertes encourues par les mineurs et autres ouvriers en métallurgie du sud ont été beaucoup plus considérables.

La conférence internationale du travail

Elle se prépare à examiner la politique sociale poursuivie aux colonies.

Le Bureau international du Travail a rendu public le texte d'un projet de Recommandation relatif aux "Normes minima pour la politique sociale dans les territoires dépendants", projet dont il proposera l'adoption à la 27ème session de la Conférence internationale du Travail qui s'ouvrira le 15 octobre à Paris.

Ce projet de Recommandation est destiné à compléter la Recommandation relative à la politique sociale aux colonies qui a été adoptée à la 26ème session de la Conférence à Philadelphie en 1944. Si cette Recommandation est approuvée, elle sera la 74ème adoptée par l'Organisation internationale du Travail depuis sa fondation en 1919.

La Recommandation traite plusieurs points de la politique sociale, tels que les méthodes de fixation des salaires minima, la sécurité sociale, la durée du travail, l'inspection du travail, l'hygiène et la sécurité au cours de l'emploi.

Elle porte que tout Etat membre de l'Organisation internationale du Travail dont relèvent des territoires dépendants "devrait prendre toutes les mesures rentrant dans sa compétence pour assurer l'application effective" des normes minima qui se trouvent exposées dans son texte.

Suivant les termes de la Recommandation, les pays qui auront approuvé ces propositions, devront informer le Bureau international du Travail, des mesures prises par eux pour les rendre effectives.

Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. La Conférence constitue l'autorité la plus élevée de l'Organisation et se réunit habituellement une fois par an. Les délégations nationales à la Conférence comprennent deux personnes représentant directement le gouvernement, une personne représentant le travail et une personne représentant les employeurs.

Au sujet de la question des salaires, le projet de Recommandation suggère le texte suivant : "Ce devra être l'un des buts de la politique sociale d'encourager le développement de procédures de contrats collectifs par lesquelles des taux minima de salaires pourraient être fixés au moyen de négociations entre les organisations d'employeurs et de travailleurs." Le projet ajoute que là où il n'existe pas de dispositions pour la fixation des salaires, il sera institué des méthodes permettant

de fixer les taux minima des salaires.

La Recommandation insiste pour que des dispositions légales soient prises en vue du paiement d'indemnités aux personnes employées, en cas d'incapacité de travail due à des accidents survenus au cours et à l'occasion du travail et suggère un certain nombre de normes minima à prévoir dans le texte de ces dispositions.

La Recommandation préconise la réglementation de la durée du travail dans les entreprises industrielles et commerciales et l'octroi aux travailleurs de congés payés d'une durée de six jours au moins par an.

Elle suggère aussi l'établissement de conditions minima pour la protection de l'hygiène, de la sécurité et du bien-être des travailleurs industriels et autres.

La question de la politique sociale dans les territoires dépendants est une des six questions à l'ordre du jour de la Conférence de Paris et suivant les termes de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, la Conférence est libre de décider si elle prend ou non le projet du Bureau international du Travail comme base de ses travaux sur la matière. Presque toujours, cependant, la Conférence accepte les suggestions du Bureau comme base de ses discussions.

Dans ce cas, elle les renvoie d'abord à un Comité et ensuite elle examine le rapport du Comité en session plénière. On vote alors sur les propositions du Comité ; une majorité des deux tiers des délégués présents est requise pour l'adoption des propositions.

Le projet de recommandation a été préparé par le Bureau sur la base des réponses faites par les Etats membres de l'Organisation internationale du Travail, au questionnaire qui leur a été envoyé. Ces réponses ont révélé un accord général sur l'opportunité de voir adopter par la Conférence une Recommandation destinée à compléter celle de Philadelphie sur la politique sociale coloniale.

Les réponses ont également démontré, suivant un rapport du Bureau international du Travail rendu public en même temps que le projet de Recommandation, que les gouvernements sont généralement en faveur de l'insertion dans le projet de Recommandation, de dispositions touchant les méthodes de fixation des salaires minima, la durée du travail et les congés.

MAISON WALTERS INC.

Ladies' Ready-to-Wear — Furriers
Confection pour dames — Fourrures
Coats, Fur Coats, Children's Coats, and Dresses

We also make specials — Nous faisons aussi spéciaux

1224 St. Catherine Street East Tel. FRontenac 7360

MArquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

LAUZON AUTO SERVICE

Réparation — Remorquage — Location d'automobiles
Lavage — Graissage — Gazoline.

Garage à l'épreuve du feu.

4001 BERRI (près Duluth)

PL. 1122

Phone PL. 0746

A. MALO

SHELL SERVICE STATION

Shellubrication with Moto-Sway
Shell Gasoline and Motor Oils

Mount Royal and St. Urbain,

MONTREAL, QUE.

La coopération et la restauration

Quel rôle jouera le mouvement coopératif dans la restauration économique de l'Europe dévastée? C'est ce que le Bureau international du travail étudie dans le volume qu'il vient de publier sous le titre: "Le mouvement coopératif et les problèmes actuels".

On a souvent dit, depuis cent ans que le mouvement coopératif existe, que la coopération est ce qu'il y a de plus démocratique. Et si l'on définit la démocratie, gouvernement du peuple par le peuple, et que l'on transporte la formule sur le plan coopératif, elle s'adapte bien, puisqu'une coopérative est une assemblée de gens, à droit de vote égal, quel que soit le nombre et le montant du capital souscrit et puisque l'assemblée des coopérateurs est souveraine.

Les chiffres du Bureau international du travail donnent en Afrique, 3,598 sociétés coopératives et 331,911 membres; en Amérique, 51,251 sociétés et 14,674,426 membres; en Asie (sans l'U. R. S. S.), 167,554 sociétés et 4,860,476 membres; en U. R. S. S., 286,595 sociétés avec 60,389,271 membres; en Europe (sans l'U. R. S. S.), 300,323 sociétés et 52,470,589 membres; en Océanie, 1,191 sociétés et 534,280 membres.

Ce qui fait un total de 810,512 sociétés coopératives et 143,260,953 membres.

Il faut cependant faire une réserve pour l'U. R. S. S. où le gouvernement contrôle tout, même les coopératives.

Coopératives de crédit, de production, de consommation, de distribution, d'habitations, agricoles et industrielles, sont toutes des mouvements basés sur les mêmes principes et qui doivent jouer un rôle important dans la distribution des secours aux nations d'Europe malades et affamées. L'UNRRA a devant elle une tâche qui a pour but premier "la libération du besoin".

Et le Bureau international du travail conclut son étude en disant: "Bien des esprits estiment que, outre les grandes possibilités qu'elles offrent pour l'oeuvre de relèvement, les institutions coopératives et, d'une façon plus générale, les principes et méthodes de la coopération pourraient avantageusement être introduits à la base même de la reconstruction des économies nationales, qui ont été bouleversées et qui devront être presque entièrement recréées." — *La Presse*.

La clef du succès: du travail et non des secours

Il y a des gens qui prétendent que les ouvriers américains doivent recommencer à chômer et des industriels qui sont d'opinion que c'est plus économique de donner des secours directs aux gens qui n'ont pas de travail, que de leur procurer du travail, déclarait le sénateur James E. Murray, démocrate du Montana, devant le comité bancaire des Etats-Unis.

Le sénateur déclarait encore: "Nous avons dans ce pays des réactionnaires et des tories qui sont aussi aveugles devant les dangers qui menacent de s'abattre sur ce pays, que l'étaient les réactionnaires et les tories en Angleterre... que le peuple a punis bien cruellement... parce qu'il ne pouvait plus tolérer le système que ces gens lui imposaient, avec si peu de bonheur, de sécurité et de bien-être.

"Nous avons aussi dans ce pays, une petite mais bien autoritaire minorité de gens qui sont catégoriquement opposés à la loi de l'embauchage total, parce qu'ils sont contre le travail pour tous. Un capitaliste nous a écrit, par exemple, pour nous dire qu'à son avis, IL FALLAIT AU CAPITALISME PRIVE QU'IL Y AIT CONSTAMMENT UNE CERTAINE PROPORTION DE LA MAIN-D'OEUVRE INACTIVE."

Le sénateur ajoute qu'une commission d'hommes d'affaires de l'Etat de New-York a exprimé l'opinion que les dépressions sont nécessaires pour nous faire réaliser le prix de la liberté, mais il ajoute que les dépressions sont aussi bien pratiques pour permettre à de grandes entreprises d'en gober de plus petites qui leur font concurrence.

Le sénateur conclut: "L'embauchage complet n'est pas seulement nécessaire au bien-être des travailleurs, mais il est la clef du succès chez les fermiers, les petits hommes d'affaires et tous les groupes de gens qui constituent notre structure économique."

Le sénateur ajoute que le gouvernement fédéral, en travaillant de concert avec les chefs de l'industrie, les travailleurs, les agriculteurs, ainsi que les divers Etats (ou provinces) et les gouvernements municipaux, peut assurer une demande constante des produits qui sortent des usines du pays, et peut maintenir la vie économique à un niveau raisonnable. — *Les journaux*.

Pensions de vieillesse au Manitoba

La Loi des pensions aux vieillards et aux aveugles a été modifiée de façon à autoriser le ministre chargé d'administrer cette loi, tout aussi bien que les autorités locales, de recevoir les demandes de pensions en premier lieu.

L'aura... l'aura pas...

Il est du plus haut comique de suivre la polémique tripartite poursuivie entre notre Tsar de l'Alimentation, M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, les journaux canadiens et américains et les administrateurs de l'alimentation aux Etats-Unis.

Les journaux, sans malice aucune et dans le seul but de renseigner leurs lecteurs, publient chaque jour des nouvelles tendancieuses (ou vraies) sur la fin du rationnement de la viande aux Etats-Unis, disant tenir leurs renseignements de bonne source. Le peuple, pour sa part se réjouit, aux Etats-Unis, parce que ce serait la fin de dures privations, et, au Canada, parce que le peuple dit: "Seigneur, éloignez de moi ce calice".

Quant à M. Gordon, il passe son temps, dirait-on — malgré qu'il y ait beaucoup de choses plus utiles qu'il pourrait faire — à démentir les communiqués des journaux en nous assurant que le rationnement aux Etats-Unis se continuera et qu'il est certain au Canada...

M. Gordon aurait-il peur que le rationnement de la viande aux Etats-Unis tombe avant que son imprimeur ait fini d'imprimer ses quatre-vingts millions de pitons (tokens)? Ce serait malheureux de perdre un aussi plantureux contrat.

Ou M. Gordon, qui n'a jamais connu — et espérons pour lui qu'il ne le connaîtra jamais — le rationnement de la viande dans son menu journalier ne dépensera jamais assez de calories par son déploiement d'énergie physique pour requérir seulement la moitié de la ration qu'il veut octroyer aux Canadiens!

On dirait presque que M. Gordon et ses pareils veulent absolument faire sentir aux Canadiens qu'il est le grand maître de l'alimentation, le Joseph du Pharaon d'Egypte, qui nourrit tout l'univers, tandis que ses frères crèveraient de faim. Joseph fut plus humain que lui, il prit les moyens de nourrir son peuple, avant de pourvoir aux besoins des autres peuples qu'il pourvut de nourriture dans la mesure de SES moyens. *Primo vivere...*

Au Canada, M. Gordon ne doit pas l'oublier, les gens ont besoin de plus de calories que partout ailleurs dans l'univers, à cause du climat rigoureux qui nous régit durant presque huit mois par année. C'est bien beau de se serrer la ceinture pour partager nos denrées avec les autres peuples — nos alliés et même nos ennemis — qui sont dans la plus noire disette; mais si, par notre générosité, nous anémions notre peuple, quels bénéfices en retireront les autres nations auxquelles nous ne pouvons tout de même qu'apporter une parcelle de ce dont elles ont besoin? Nous ne sommes que douze millions d'habitants à comparer aux centaines de millions qui implorent notre pitié.

Et puis, que vont dire les membres de nos forces armées, qui ont souffert de la faim outre-mer, si on s'avise de les rationner encore à leur retour au pays? Car, sachez-le bien, M. Gordon, il y a des aviateurs pour qui un bon "steak" fut le régal de leur vie en mettant le pied sur la terre canadienne. Va-t-on continuer à leur demander de toujours se serrer la ceinture, après avoir risqué leur vie pour avoir le droit de manger à leur faim? Il est à espérer que non, et que M. Gordon passera sa lubie des rationnements d'une autre façon.

En toute chose — et on semble l'avoir oublié au Canada depuis six ans — charité bien ordonnée commence par soi-même, soit dit sans vouloir opiner que nous ne devons pas faire notre possible, notre grand possible, pour secourir l'Europe et l'Asie affamées.

R. HACHETTE.

Aptitude physique

Le "Manitoba Physical Fitness Act" autorise le ministre de la Santé et du Bien-être publics à prendre des mesures pour améliorer l'aptitude physique et prévoit la nomination d'un Conseil et d'un directeur, et la faculté de passer des conventions avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec les municipalités et les organisations.

D'une victoire à l'autre

Par Pierre CLEMENCEAU

Lorsque, sur la fin de sa vie, Georges Clémenceau, alors retiré de la vie publique, se rendit aux Etats-Unis exprimer, dans une série de causeries, l'inquiétude qu'il ressentait en ce qui concernait l'avenir de la France et la paix du monde, il reçut, certes, un accueil chaleureux, fait d'estime, d'affection et d'admiration. Néanmoins, le résultat tangible de ce voyage fut négatif, non parce que les Américains n'aimaient pas la France, mais tout simplement parce que ce grand peuple n'avait pas encore une formation d'esprit que l'amant à considérer que la ligne de démarcation de la paix et de la guerre était, pour le monde entier, sur les bords du Rhin. Quand Georges Clémenceau revint en France, désenchanté, mais plein d'énergie, il rapportait, parmi les souvenirs qui lui avaient été offerts, un cadeau qui ne manquait pas de piquant: c'était un magnifique rasoir en or!

Aujourd'hui, la période d'euphorie collective se calme. Les drapeaux qui pavoyaient nos fenêtres sont roulés l'un après l'autre. Chacun de nous doit réfléchir et faire face à des problèmes vitaux qui, à première vue, nous pénètrent d'angoisse. Sans aucun doute, nous avons célébré la victoire en Europe avec toute la joie dont nous étions capables. Bien des gens n'ont-ils pas exprimé à haute voix que ce jour de victoire n'avait rien de comparable au 11 novembre 1918? Mais ces deux dates sont-elles comparables? En 1918, la France était indiscutablement à la tête des armées victorieuses. Le maréchal Poch commandait les troupes alliées. La France avait payé de plus de 1,500,000 morts son droit à la liberté. Le monde entier reconnaissait dans le Poilu le héros de cette guerre. En un mot, tout Français considérait cette victoire comme sa victoire.

Aujourd'hui, les données du problème ne sont pas exactement les mêmes. Il nous a fallu subir, les premiers, le choc effroyable d'une armée allemande terriblement préparée, et les quelque cent trente mille morts militaires, les civils en nombre égal, qui jonchèrent nos villes et nos champs, ont montré la brutalité de l'offensive de juin 1940. Le monde civilisé n'avait jamais envisagé un tel effondrement et nos Alliés doivent comprendre l'impossibilité où nous étions de stopper net cette vague germanique puisqu'il leur a fallu à eux-mêmes quatre ans pour écraser enfin nos ennemis communs.

Pour nous, Français, les grandes dates de cette guerre sont probablement celles qui ont marqué le débarquement des troupes alliées sur les côtes de Normandie, et surtout la libération du territoire.

Nous voici donc au début d'une vie nouvelle que l'on souhaite faite de justice, d'équité et surtout de paix. Chaque famille se compte et cherche à rassembler les vestiges de son foyer. Les prisonniers nous reviennent les déportés, dans une situation physique lamentable, regagnent la France après des années d'indicibles tortures. Pas un de nous n'a pu rester insensible à la vision de ces êtres qui ont subi d'atroces souffrances physiques et morales. Il nous était donc impossible, le jour de la victoire, de savourer pleinement et sans arrière-pensée la Paix enfin revenue. D'autant plus que les conditions économiques sont là, qui saisissent chaque individu à la gorge et l'obligent à penser, non seulement au lendemain, mais au jour même.

Je ne crois pas pour ma part, que le ressort, le dynamisme de chaque individu soit brisé. Il suffisait de voir et d'écouter le peuple français qui, pendant deux jours, dans la rue, a exprimé avec une joie contenue, avec dignité, avec gentillesse surtout, sa satisfaction et son amour instinctif pour la Paix. Les troupes alliées qui ont vécu à Paris ces heures merveilleuses, ont pu se rendre compte de l'affection qu'on leur porte et, ce

jour-là, on ne discutait plus de ce que j'appellerai "l'Entente Cordiale". Nous savons bien, dans le fond de notre coeur, ce que nous devons aux Alliés. Nous savons bien, par nos sacrifices, quelle est l'aide que nous leur avons apportée. Ce jour-là, l'amitié reléguait la politique au deuxième plan.

Nous nous rendons bien compte, lorsqu'on prend la peine d'y réfléchir que chaque Allié était nécessaire aux autres pour gagner la guerre. A nous, il a fallu subir le premier choc nous avions besoin de l'entêtement britannique; il nous fallait les prodigieux sacrifices de la Russie; rien ne pouvait se faire sans le gigantesque effort industriel et militaire des Etats-Unis, qui, d'un peuple travaillant dans la paix, ont fait surgir, en un an, le plus formidable arsenal. La fourmillière chinoise était, elle aussi, d'une valeur que nul ne saurait sous-estimer. Et je ne cite ici que les chefs de file, tout pensant à l'ensemble des petites nations qui ont affreusement souffert dans leur chair et dans leurs pierres, pour que les grandes armées pussent vaincre.

L'avenir sera ce que nous voudrons qu'il soit. Cette unité militaire de tous les instants doit se transformer en unité civique, dans les années qui vont suivre. Les problèmes à résoudre sont peut-être plus ardues qu'une bataille à gagner. Il y faudra peut-être encore plus de courage.

Il était assez facile, après la Paix, de critiquer le Traité de Versailles. Bien des gens accusent ce traité d'être responsable de la dernière guerre. Mais, pourrais-je répondre, ce traité a-t-il jamais existé, puisqu'il n'a jamais été exécuté? Sans jeu de mot, je pourrais dire que le traité a été fort maltraité.

Aujourd'hui, s'il est naturel que chaque chef de gouvernement fasse de son mieux pour sauvegarder l'indépendance et les intérêts du peuple qu'il représente, il n'en est pas moins vrai qu'il aura, dans un grand esprit pacificateur, à rechercher des formules pleines de souplesse et de dignité, pour que les hommes puissent rebâtir un monde décent et vivable, qui risquait, hier encore, d'être enseveli à jamais.

Rien de tel que de rechercher, à des dates historiques relativement comparables, les paroles prononcées par des hommes qui demeurent les guides de la pensée humaine.

Le jour où le président Clémenceau proposa à la Chambre la ratification du Traité de Versailles, il disait: "A la seule condition que nous demeurions présents au devoir, le vieil esprit de domination guerrière peut être à jamais terrassé. Le jour est venu où la force et le droit, redoutablement séparés, doivent se rejoindre pour la Paix des peuples au labeur. Que l'humanité se lève pour vivre toute sa vie."

Et je citerai encore, en terminant, au lendemain de la cessation des hostilités en Europe et à la veille de la victoire dans le Pacifique, cette phrase, prononcée par Clémenceau, en 1919, et qui reste d'une poignante actualité: "Et maintenant, tous à l'oeuvre pour l'accomplissement des devoirs de demain, succédant aux devoirs d'hier et d'aujourd'hui, pour l'accomplissement, avant tout, des réparations nécessaires! Non moins indispensable dans la Paix que dans la guerre, l'union sociale demeure le fondement même de la Patrie, que nous n'aurons pas sauvée des barbares pour la déchirer de nos mains parricides..." — *France-Canada*, Août 1945.

Loi sur l'apprentissage en Alberta

Les métiers suivants ont été placés dans le cadre d'application de cette Loi par un arrêté du 31 mai 1945, publié le 15 juin: charpenterie; plomberie, tuyauterie, posage d'appareils à gaz; industrie de la tôle; peinture, pose de papier peint; décoration; travaux en électricité; plâtrage.

L'avenir appartient à ceux qui le préparent

Par l'acquisition de connaissances générales et la maîtrise d'un métier, le jeune homme peut se préparer un avenir brillant dans les carrières industrielles, en suivant les cours du jour des

Ecoles d'Arts et Métiers
et des
Centres d'initiation artisanale

répandus dans plus de 40 villes industrielles du Québec.

Pour renseignements, s'adresser au

BUREAU D'ADMISSION
35 ouest, rue Notre-Dame
Belair 2858 Montréal

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Ouverture des cours:

LE 10 SEPTEMBRE

Durée: 2 ou 3 ans.

Matières enseignées

Menuiserie, mécanique, ferblanterie, plomberie, forge, soudure oxyacétylénique et électrique, modèlerie, électricité, radio, radio-marine, horlogerie, coupe et confection du vêtement, peinture en bâtiment et lettrage commercial, mathématiques, physique, chimie, dessin industriel, lecture de plans, anglais, etc.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Travail du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.
 Exécutif: J.-Elphège Beaudoin, président; Jos. Matte, J.-B. Arseneault et Chs.-E. Chalifour, vice-présidents; Gustave Franço, secrétaire-trésorier et rédacteur; Marcel Franço, administrateur; Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest
 Téléphone: LANcaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal 1



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.
 Executive: J. Elphège Beaudoin, president; Jos. Matte, J. B. Arseneault, and Chas. E. Chalifour, vice-presidents; Gustave Franço, secretary-treasurer and editor; Marcel Franço, manager; Henri Richard, associate editor.

Address all communications to 11 St. Paul Street West
 Telephone: LANcaster 7808

Printed by Mercantile Printing, Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal 1

A travers l'actualité

Comment on veut obtenir une certification

Nous déplorions il y a quelque temps que certaines personnes désireuses d'obtenir de la Commission des relations ouvrières la "certification" pour leur organisation avaient recours à des moyens s'éloignant de la ligne droite ou faisant des avancés qu'ils ne pouvaient prouver par la suite lorsque l'enquête régulière était faite. Nous disions que nous citerions les faits au fur et à mesure qu'ils seraient portés à notre connaissance. Voici ce que nous lisons dans le journal "Le Mégantic":

Un vote fut récemment pris à la Bruck Silks Mills ici (Cowansville) entre les 900 employés de cette importante filature de soie afin de déterminer qui devait officiellement représenter les employés auprès des autorités pour régir les conditions de travail.

Le Syndicat réclamait ce droit en prétendant représenter 72 p.c. des ouvriers de l'usine. Le gouvernement décréta la tenue d'un scrutin secret et le résultat a donné une majorité de 101 voix à ceux qui ne favorisaient aucune union. Le vote fut pris le 25 juillet dernier.

En l'occurrence, il s'agit d'un Syndicat catholique qui prétendait avoir comme membres 72 pour cent des ouvriers de cette filature, tandis que le vote pris au bulletin secret, sous la surveillance et direction des inspecteurs de la Commission des Relations ouvrières, démontra qu'il n'en avait environ que 40 pour cent.

Il y a là quelque chose de regrettable: on réclame de la législation sociale, particulièrement en certains quartiers, et quand on l'a obtenue on ne trouve rien de mieux que de la détruire en la déjouant, et pour couvrir ces manoeuvres risquées on tombe à bras raccourcis sur les membres de la Commission.

Un travail moins rémunérateur

Par suite de la fermeture des usines de guerre ou d'une réduction dans leur personnel, les chômeurs augmentent dans d'assez grandes proportions et de ce fait le nombre de postulants qui se présentent aux bureaux du Service sélectif national devient de plus en plus fort. D'après ce qu'on nous dit, les emplois du temps de paix, — soit dans l'industrie privée, — ne manquent pas, mais les salaires qu'on offre sont inférieurs à ceux qui se payaient dans l'industrie de guerre; des ouvriers se plaignent que, dans certains cas, ils sont de moitié de ce qu'ils gagnaient il y a quelque temps.

Il est évident qu'un ouvrier qui était un expert spécialisé dans une usine de guerre, mais qui n'est pas un homme de métier, ne peut espérer être payé le même salaire s'il ne peut faire qu'un travail de journalier. Il ne faut pas, toutefois, qu'on avilisse les salaires au point qu'ils ne permettent pas à un homme de subvenir aux besoins de sa famille. C'est là qu'est le bobo; pour y obvier, il faudrait établir immédiatement un salaire minimum raisonnable et voir à ce qu'il soit mis en vigueur.

Nous nous sommes laissé dire que si un chômeur refusait un emploi offert par le Service sélectif, il s'exposait à perdre ses allocations de chômage. C'est un point qui devrait être éclairci sans délai. Les ouvriers n'ont pas payé pour rien une prime hebdomadaire depuis juillet 1942. Durant l'ère de prospérité du temps de guerre, chacun payait sans rien dire, mais c'est durant la période de transition que réellement cette loi subira son épreuve suprême: pour le bon renom du Canada, il ne faut pas qu'elle s'avère une déception cruelle pour les travailleurs. Le gouvernement a accumulé, en vertu de cette loi, plus de 283 millions de dollars, il faut qu'ils soient distribués à bon escient pour soulager la misère, aider à la réadaptation des ouvriers mis à pied, mais aussi sans favoritisme et surtout sans chinoseries inutiles.

L'abus des arrêtés ministériels

Depuis longtemps, le Travail Organisé se plaint qu'il y a de plus en plus tendance à administrer le pays et la province à coups d'arrêtés ministériels, — qui s'adoptent aujourd'hui et se révoquent le lendemain. Il paraîtrait que l'honorable M. Duplessis aurait manifesté aux journalistes son intention de présenter un projet de loi pour modifier les procédures du

\$17,560,934 versés en allocations familiales

Des chèques d'allocations familiales au montant global de \$17,560,934 furent expédiés, le mois dernier, à 1,237,754 familles ayant 2,956,844 enfants de moins de 16 ans, annonce l'hon. Brooke Claxton, ministre de la santé nationale et du bien-être social. L'allocation moyenne par famille au Canada fut de \$14.18, et l'allocation moyenne par enfant, de \$5.94.

On croit qu'en août, 1,300,000 familles ayant 3,104,400 enfants de moins de 16 ans recevront \$18,440,136.

Les familles d'Ontario et de Québec reçurent \$10,784,725, le mois dernier. Celles des provinces des Prairies et de la Colombie britannique, \$4,828,682, et celles des provinces Maritimes, \$1,947,527.

Bien que la province de Québec compte la plus forte proportion de familles nombreuses, il est intéressant de noter qu'en moyenne il y a dans cette province moins de trois enfants de moins de 16 ans dans la plupart des familles qui reçoivent des allocations. De fait, la moyenne d'enfants de moins de 16 ans par famille dans la province de Québec est de 2.9, tandis que la moyenne pour le Dominion s'établit à 2.4 par famille qui touche des allocations.

Dans Québec, l'allocation moyenne par enfant est légèrement plus basse que dans les autres provinces. Toutefois, l'allocation moyenne par famille est plus élevée.

Les deux tiers des 1,237,754 familles qui touchent des allocations ont en moyenne de deux à trois enfants. Deux familles au Canada ont 15 enfants de moins de seize ans, qui reçoivent les allocations. Ces familles sont de la province de Québec. Six familles ont 14 enfants de moins de seize ans; 44 en ont 13, 150 en ont 12, 811 en ont 11, et 2,631 en ont 10, ce qui fait un total de 3,644 familles.

Cela représente un tiers de un pour cent des familles canadiennes qui reçoivent l'allocation familiale. Les familles qui ont de cinq à neuf enfants sont au nombre de 132,324, soit 11% du nombre des familles. Celles qui ont quatre enfants ou moins représentent 88 p.c. du nombre des familles qui touchent les allocations.

La seconde distribution des chèques d'allocations familiales a commencé le 18 août.

Le tableau suivant indique comment s'est fait le partage des chèques d'allocation distribués le mois dernier:

	N. de familles	Nom. d'enfants	Total des alloc.
I.-P.-E.	11,702	29,207	\$ 177,058
N.-E.	64,213	155,121	921,333
N.-B.	54,036	143,152	849,136
Qué.	354,881	1,029,246	5,948,309
Ont.	384,921	798,725	4,836,416
Man.	80,106	169,686	1,029,982
Sask.	97,444	232,966	1,397,838
Alb.	94,678	213,162	1,289,084
C.-B.	95,773	185,579	1,111,778

conseil exécutif de la province. En vertu de la loi actuelle, une foule de questions de routine font l'objet d'arrêtés ministériels dont le nombre croît sans cesse. L'idée, aurait-il dit, serait d'amender la loi pour que le travail se fasse plus rapidement et que le nombre des arrêtés ministériels soit réduit.

Ce serait réellement un bon mouvement dont nous féliciterions bien sincèrement le premier ministre du Québec.

Et pendant que nous sommes sur ce sujet, il nous semble que le gouvernement fédéral devrait annuler la multitude d'arrêtés ministériels (C.P.) qui ont été mis en vigueur comme mesures de guerre et qui ont été tellement amendés et modifiés que personne ne s'y reconnaît, même pas les autorités qui sont censées voir à leur application.

A propos du charbon américain

Il paraîtrait que le charbon américain, — celui dont on se sert le plus au Canada et avec le plus de satisfaction, — est sujet à une taxe d'importation assez forte, tandis que le charbon qui nous vient d'outre-mer jouit d'un tarif de faveur exceptionnel, ce qui fait que la concurrence est presque impossible pour l'antracite de la Pennsylvanie.

Est-ce que cela n'expliquerait pas la pénurie du combustible dont nous souffrons ici?

Ou est-ce pour favoriser l'Angleterre, en lui fournissant le numéraire dont elle a besoin pour acheter nos produits?

Diminuer les heures mais non le salaire

Dans un message adressé ces jours derniers à Ottawa le conseil des métiers et du travail de Vancouver suggère l'établissement immédiat d'une journée de travail de six heures à travers le Canada et les Etats-Unis, sans diminution de salaires.

Le conseil prie le congrès des métiers et du travail du Canada ainsi que la Fédération américaine du travail de faire pression auprès des gouvernements du Canada et des Etats-Unis afin de faire réduire les heures de travail sans diminuer proportionnellement les salaires "vu qu'aucun programme convenable n'a été élaboré dans le but d'assurer le rétablissement des ouvriers de guerre et des membres de nos services armés."

Requêtes d'unionistes au premier ministre

Un message conjoint a été adressé au premier ministre le très honorable M. King par les employés unis des chantiers de construction maritime de Vancouver demandant que tous les navires du Pacifique Canadien et tous les vaisseaux enregistrés au Canada soient construits au pays et confiés à des équipages canadiens.

La décision a été prise par les représentants de 12 unions diverses.

La charte de la jeunesse

Lac Couchiching. — Goodwin P. Watson, professeur de psychologie à l'université Columbia, a, lundi dernier, soumis à l'Institut canadien des affaires publiques une charte de la jeunesse, en cinq points, destinée à assurer la paix de l'univers.

Au cours d'une conférence sur la nature humaine et une paix durable, le professeur a dit que les guerres résultent de cinq grandes illusions, dont le satanisme, mis en lumière par les préparatifs de guerre de l'Allemagne nazie en faisant des Juifs ses boucs émissaires; la béatification de soi-même; la soif de pouvoir des gouvernements basés sur l'incompréhension des principes démocratiques; la croyance d'une nation en sa propre omnipotence; et, enfin, l'isolationisme.

Le professeur expose ensuite que l'avenir repose sur les qualités nouvelles que nous saurons inculquer à la jeunesse.

Il faudra que les enfants apprennent que les groupements étrangers sont tous aussi humains et honorables que les leurs; que la loyauté ne signifie pas une croyance aveugle à l'infailibilité; que les deux camps sont les perdants dans toute guerre; que nous avons des responsabilités envers les autres, y compris les peuples des autres pays.

Une résolution des instituteurs

Au cours de la session finale du congrès de la Fédération des instituteurs canadiens, tenue à Vancouver, les délégués ont approuvé à l'unanimité une résolution critiquant la commission scolaire protestante de Montréal pour n'avoir pas révoqué les avis de congédiement adressés à 1,400 de ses instituteurs en mai dernier.

Des copies en seront envoyées à la commission de Montréal, au secrétaire de la province de Québec, et aux journaux de la métropole.

Cette attitude fait suite à une réponse de M. John Rhind, président de la commission scolaire protestante de Montréal, informant la Fédération que cet organisme faisait tout en son pouvoir pour remédier à la présente situation. Il faut ici rappeler que le congrès avait formulé plus tôt une requête demandant à M. Rhind de convoquer une réunion spéciale immédiatement en vue de révoquer les avis de congédiement.

Grève sur le tas dans un atelier de guerre

Les mille employés des usines de petites armes érigées par le gouvernement à Long Branch sont retournés au poste pour reprendre toutefois leur grève sur le tas, commencée mercredi, pour protester contre le programme de retour aux industries de paix.

La reprise de la grève fait suite à une déclaration faite par l'organisateur en chef de l'union des électriciens (C.O.I.) à l'effet que les travailleurs ignoraient l'ultimatum de la compagnie les enjoignant de rentrer au travail sous peine de congédiement.

Les chefs unionistes prétendent que les autorités fédérales ont promis il y a quelque temps qu'il n'y aurait pas de renvois à l'usine puisqu'elle devait continuer à fabriquer des armes après la guerre. Ils veulent obtenir par ailleurs l'assurance que les salaires ne seront pas diminués s'ils sont réengagés.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Margaret Susan Bradshaw Hodgkinson, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, Frank Hodgkinson, commis, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.
 Montréal, 9 août, 1945.

MERGLER & MERGLER, Procureurs de la requérante, 261 rue St. Jacques ouest, 33-37 Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Justinien, Joseph, Damase, Gérard St-Amant, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, Machiniste, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine Session ou à la Session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Valérie Matte St-Amant, de la Cité et du District de Montréal, pour cause d'adultère et désertion.

Daté en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, ce sixième jour de mars 1945.

A. P. MATHIEU, Procureur du Requérant, 32-36

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Emma Grace Kriticos, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, ménagère, résidant présentement dans la ville de Fort Erie North, dans la province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada à la prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce de son époux, Frank Kriticos, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, militaire, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 24ème jour de juillet A.D. 1945.

T. F. FORESTELL, K.C., Fort Erie North, Ontario, Procureur de la requérante, 30-34

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Olive Pashley Mackie, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session ou, si la cause n'est pas disposée alors, à sa session subséquente, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, William Bedford Mackie, de Montréal, Québec, comme soldat des Forces Canadiennes de Sa Majesté, outre-mer, pour cause d'adultère.

Montréal, 25 juillet, 1945.

MERGLER & MERGLER, Procureurs de la requérante, 261 rue St-Jacques Ouest, 31-35 Montréal, Qué.

TOUCHE-A-TOUT.

Growing Up Emotionally

By RUTH TAYLOR

The one point upon which almost all of those who discuss the post war world are in accord is that it will be definitely different than the world we knew before the war. They are agreed that we are in one of the great transition periods of world history.

To face the problems of the new day will require clear thinking and calm judgment, self-control and mental poise. We must meet this challenge emotionally mature. No longer can we indulge in the immaturity of adolescence. We are not a nation of children. We are a nation young only in years.

In what to a nation is a small span of time, we have accomplished much. We have proven beyond a doubt the worth of that brotherhood which is democracy. We have struggled through the serious illness of the early years of our Republic to form a union of states. We have even conquered the near death of a Civil War, to prove that all men must be free.

We have more than pulled through. We have shown clearly that the ideas of our youth were practical, that our youthful dreams of a world in which all men were free, COULD be fulfilled. We have demonstrated that our way of life could give (and what is more to the point, has given) to all classes, all creeds, all conditions of people a better opportunity to develop to the full stature of a free man than any other form of government.

This we have done with the impetuosity — though often with the clumsy stumbling — of youth. Revolution, change, short cuts are the expression of the impatience of youth. A stable and enduring peace, however, requires reasoned and seasoned judgment to maintain it. We must grow emotionally to show that we are capable of taking our place at the council of free nations, of playing a leading role — not by force but by virtue of calm, collected logic.

We must not be swayed by our prejudices, played upon by demagogues either of the left or the right. This does not mean we must descend into what the realists call "practical thinking." We must be practical but we must use the yardstick of our ideals to temper our emotions.

Confident in our own strength, confident by virtue of our experience, that a world, in which no man need fear because of his beliefs, his faiths or his ancestry, is the safest world for all, we must, with proper dignity, accept the responsibilities of maturity.

Annual Holidays Legislation in New South Wales

Under the New South Wales Annual Holidays Act, 1944, every worker... is entitled at the end of each year of his employment by an employer to an annual holiday of two weeks on ordinary pay. The holiday is to be taken in two consecutive weeks, or by agreement in two separate periods, but not otherwise. It must be taken within six months after the holiday becomes due; but provision is made for the postponement of the taking of such leave where the Industrial Registrar thinks it is desirable.

According to the New South Wales Industrial Gazette, "worker," for the purposes of the Act, means "persons employed, whether on salary or wages or piecework rates, or as a member of a butty-gang, and the fact that a person is working on a contract for labour only, or substantially for labour only, or as a lessee of any tool or other implements of production, or as an out-worker, or is working as a salesman, canvasser, collector, commercial traveller or insurance agent, or in any other capacity in which he is paid wholly or partly by commission, shall not in itself prevent such person being held to be a worker."

The Act provides further, that payment in lieu of any holiday is not to be accepted by an employee and the employer must give seven days' notice of the date a worker will be required to commence his leave and pay to him in advance his ordinary pay for the holiday period. Ordinary holiday pay shall be paid to the worker where his services are terminated, and where the payment is for less than a year the employer shall pay an amount equal to one twenty-fifth of his ordinary pay for the period of employment.

Should an employee be working under an agreement or contract of employment granting more favourable provisions than those provided under the Act, such privileges are protected under the terms of the Industrial Arbitration Act.

Payment of Family Allowances Commences

The Department of National Health and Welfare announced on June 18 that the first family allowance cheques would be mailed during July to 1,234,202 families who had registered for the allowances. Applications were still being received daily at the rate of approximately 2,100, and those received before the end of June, if approved, would be in time to make the applicants eligible for the first payment.

The Department stated that it was important that every family notify the Family Allowances Regional Office of change of address, births, or deaths of children under 16, in order to facilitate the administration of family allowances.

Act Applies To Towns

Regina, Sask. — Extension of the provisions of the One Day's Rest in Seven Act, under which employees are required to receive 24 consecutive hours rest in every seven days, has been announced by Labour Minister C. C. Williams. Previously applying only to the cities of the province, the Act has now been further extended to the towns of Assiniboia, Biggar, Canora, Estevan, Gravelbourg, Humboldt, Kamsack, Lloydminster, Indian Head, Maple Creek, Melfort, Melville, Moosomin, Nipawin, Rosetown, Rosthern, Shaunavon, Tisdale, Watrous, Wilkie and Wynyard.

Pointing out that there are a few exemptions under the Act, such as janitors, watchmen, and persons employed in a managerial capacity, Mr. Williams said that "the Department of Labour will be pleased at all times to answer all enquiries relating to the Act, from either employers or employees."

Infractions under the Act are punishable by fine or imprisonment.

Workers discharged from war plants need work. Let us help them in asking for the Union Label, Shop Card and Service Button.

The Bell Telephone Company

A Highly Efficient Corporation, Whose Activities During the War Merit Public Thanks!

By BERNARD ROSE, K.C.

The Bell Telephone Company of Canada is a public utility that seldom speaking of what it accomplishes, adheres to a policy that will not only justify the confidence of the public, but earn its respect and co-operation.

With the beginning of the war, the resources of the Company, both in equipment and personnel, were called upon to bear ever increasing burdens. It met its responsibilities and increased difficulties with a determination that demonstrated how highly qualified its executives and employees are, to successfully carry out their duties.

There is a tendency at times, to criticize corporations, particularly those in the nature of a public utility that is privately owned. In the case of the Bell Telephone, I think it would be proper to say that having set high standards, both in equipment and service, it has never departed from them. One can appreciate that with a large number of highly trained workers joining the forces that it became a problem for the Company to meet the demands made upon it, to give a service attuned to the needs of war. Each company engaged in war work, not only had a telephone, but in many instances, a switchboard. This entailed for the loyal workers of the Company, particularly those employed in the many exchanges, assuming still more responsibility and working at very high tension. Nevertheless, the Company's employees showed the same courtesy and willingness to be of assistance as they did prior to the war.

We have heard very few complaints from Bell Telephone employees. The Company wisely decided, when formulating an industrial relations policy, to emphasize how intimate and reciprocal relations were between the management and the employees. We can thus understand the loyalty that is characteristic of the Bell employees.

Though I cannot speak with any direct knowledge of the actual relations, I believe that every provision is made to adjust grievances.

The Bell Telephone Company is a splendid example of a public utility that, while anxious to earn a return upon its invested capital, seeks to function in the interest of its patrons and also its workers.

If employers generally thought and planned in terms of the welfare of their employees and the public or customers they serve, there would be less of that illwill that unfortunately exists in certain industries.

A Company like the Bell Telephone, subject as it is to regulatory laws, must not only conform to these but march with the times in all that relates to an improved service and up-to-date equipment.

The coming of peace will give it a still larger field and greater opportunity to serve those upon whom it depends for revenue. It has a record of which it can well be proud, and it is because of this record, and what it has done during the war, that this tribute is paid by one who had occasion to avail himself of its service during many years.

Check-up of Men on Military Postponement Engaged in Agriculture

Suspension of call-ups under National Selective Service Mobilization Regulations does not mean that men on postponement of military training for employment in agriculture are now free to engage in other industry. Mr. A. MacNamara, Director of Selective Service, declared recently.

Instructions have been sent to local Employment Offices that any man on postponement to engage in agriculture, who is working in another industry, is to be compulsorily directed back to a farm job.

The Director pointed out that the need for maintaining food production at high level is still very great, and that the farms are still in urgent need of men.

Construction of New Homes

Steps are being taken to speed up the construction of new homes in Canada, it was announced recently in a joint statement issued by Finance Minister Ilsley, Munitions and Reconstruction Minister Howe, and Labour Minister Mitchell.

"We regard the expediting of this housing program, which will provide many homes for returning veterans, as ranking in importance with the production of munitions for the war against Japan," said Mr. Howe. "It is the Government's intention to see that new homes to the required number will be made available to veterans either by Government action or private building."

"Until such time as private capital can undertake the construction of low cost, low rental homes especially for the use of veterans and their families," Mr. Howe said, "War-time Housing Limited, a Crown company, will undertake to provide them."

Next in importance are reasonably priced homes for sale to veterans under Mr. Ilsley's plan of integrated housing developments, which will be proceeded with to the extent that materials and labour are available after meeting the primary need for low rental accommodation.

While the facilities of the Department of Munitions and Supply are being made available to ensure an adequate supply of raw materials, the War-time Prices and Trade Board, under the Department of Finance, has lifted all restrictions covering the production of construction supplies. No restrictions of any kind now exist on the manufacture of building materials and equipment.

At the same time the Department of Labour is conducting a survey to secure a correlation of information on housing shortages and shortages of construction workers, and through National Selective Service is taking all possible steps to return building tradesmen to the building industry for home construction.

Because there are no longer any restrictions governing the production of builders' supplies, or the use of raw materials for this industry, the whole key to increased production of new homes rests in the flow of labour into the building supplies factories and into the building trades.

"Shortages of building workers are being felt pretty well across Canada," said Mr. Mitchell. "While the present housing situation is of very pressing urgency — particularly to provide homes for veterans — the Labour Department feels that with the co-operation of workers and contractors the situation can be met."

In appealing to all construction workers at present engaged in other occupations to return to their original trades, the Labour Minister stated that top labour priority is being given by his department to work on housing construction and to employment in the building supplies industry.

"To the same end, assistance in obtaining building materials is being arranged for those building low rental homes for veterans," said Munitions Minister Howe. "The Steel Controller is making available substantial quantities of the very scarce sheet steel for making furnaces and stoves. The Timber Controller is doing everything possible to step up the production of suitable lumber, and the Priorities Officer is doing everything possible to assist manufacturers of building materials to obtain any necessary new machinery."

The Munitions Minister warned, however, that certain building materials will remain scarce for some time. In particular, he said that hardwood flooring and finishing lumber is in short supply and substitute flooring may have to be used in many instances.

According to the War-time Prices and Trade Board, there is now a good supply of cement, stone and gravel, asbestos, paint and varnish, and the output of plumbing supplies is increasing. Bricks are still in short supply in some areas, but with the raising of labour priority for brickyards, and prisoners of war being made available through the Department of National Defence for work in some yards, the supply of both brick and tile will be increased in the immediately approaching months.

Electric equipment, with the exception of electric stoves, is adequate, and the production of stoves is increasing, according to the Prices Board. Building hardware in general is improving, and although cast-iron soil pipe is still very scarce, the industry has been given the highest labour priority and as more labour becomes available the supply will ease. Increased capacity in the gypsum industry will soon be reflected in larger supplies, and arrangements have been made by the Prices Board to provide paper manufacturers with equipment necessary for the production of more paper used in gypsum wall board.

Many substitutes are available for wooden shingles, which are in short supply, while production of roofing paper is increasing. The Prices Board also looks forward to an increase this fall in the manufacture of furnaces and heating stoves.

According to Mr. Howe, Construction Control of the Department of Munitions and Supply is concentrating its efforts on the housing program. Control permits for home building are being issued freely, subject to square feet area and material restrictions. The Control is also continuing to restrict the installation of extra bathrooms and other facilities not immediately necessary, and is not granting permits for the construction of summer cottages.

"Permits are not being granted for construction other than housing, except in cases where delays would otherwise interfere with post-war development projects," he stated. "In its consideration of all applications, and in all its dealings with the public, the Construction Control keeps one thing constantly in mind — homes must and will be built for our veterans, no matter what else may have to wait."

One of the steps taken by the Department of Labour to tackle the problem in Toronto was the taking over of the Grace Hospital in that city as a hostel for the accommodation of building trades workers, required in large numbers there for the construction of hospitals, veterans' homes and essential plants.

The Department of Labour has also made an arrangement with the Department of National Defence for the early release of men skilled in the building trades from the armed services. Under this arrangement the men either may be released from the army, or given leave of absence for renewable six-months periods.

Negotiations are under way for the release to municipalities of various Government buildings for use as temporary shelter where housing cannot be built in time to meet the immediate needs.

Rés. : 6631 rue Saint-Denis
CA. 3920

PAUL GAUTHIER
Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

Tél. MA. 8424

An Open Letter To "True Canadians"!

By BERNARD ROSE, K.C.

I suppose it would be well to begin this open letter by giving a definition of the term "True Canadian."

The "True Canadian" is one who is true to himself, his ideals, his country, and humanity. This may be a rather broad definition, but I believe it is one that the majority of Canadians would be prepared to accept. Never was the time more opportune for "True Canadians" to assert themselves in all that relates to the welfare of their country and its citizens than it is to-day.

We have just concluded victoriously the greatest of all wars. Our victory was made possible because of the patriotism and sacrifices of "True Canadians" — true in the highest and noblest sense of the term. These Canadians died in order that others might live. They upheld the name of their country as one, the citizens of which, are prepared to suffer death rather than become slaves.

We have been told of the comradeship of the trenches. That when our men were ready to meet the enemy, all differences because of race or faith were forgotten. They met the foe as Canadians.

We must endeavour to carry over to peace the same feeling of unity. Unless we do, all the sacrifices of our splendid young men and women were in vain. If we wish to pay tribute to their memory; if we appreciate their heroism and sacrifices, we must endeavour to put into practice in our every day lives, the purpose for which they fought and died.

The "True Canadian" is one who forgets race and faith in favor of neighbourliness, good fellowship, and helplessness. The "True Canadian" bears no malice, he instantly rebukes and repudiates those who seek to win his co-operation by an appeal to prejudice because of race, faith or class. The "True Canadian" is one who does what he can do toward diminishing friction, because of race or religious difference. He seeks to bring about a mutual and co-operative understanding between those generally referred to as employers and employee.

The "True Canadian" harbors no grudge against his neighbour. He will not insinuate that his neighbour who differs with him in race, faith or colour, is not as good a Canadian as he is and ready to play his part in building a great nation.

The "True Canadian" does not allow himself to be influenced by bad counsel. He makes no distinction between English or French, Jew or Gentile. The "True Canadian" follows the precepts contained in the Gospel of the great Teacher, who preached and enjoined his disciples to promote the Brotherhood of Man.

The "True Canadian" will not permit himself, if he has courage as well as conviction, to be influenced in his attitude towards his neighbour, by the suggestion or teaching of even those he regards as his spiritual advisers, but who depart from the instructions of the Master they are presumed to serve.

The "True Canadian" belongs in the broad sense to the Church of Humanity. All men and women are his brothers and sisters, even though he may have been influenced by the Catechism or the teachings of a cult making for separateness and division; he will do his

utmost to overcome his inclination to discriminate because of race, religious or colour differences. When he appeals to his conscience, it will tell him that it is wrong and immoral to dislike one's neighbour because he comes of a different race and practices a different religion.

The "True Canadian" will seek to follow the splendid example of his distinguished fellow countryman, who, for more than fifteen years held office as Prime Minister of the Dominion of Canada. It was this great Canadian who worked hard to build goodwill between the principal races living within the Dominion. He has been very obly followed by his successor, the Right Hon. William Lyon Mackenzie King.

These two great leaders were not only eloquent apostles of democracy, but one and the other did all their authority and influence permitted to point out the danger personal and national resulting from division or dissension.

Canada must create a new army — not one skilled in the art or science of war, but prepared at all times to do battle against the enemy within, who openly or insidiously seeks to stir up strife by arousing envy or appealing to passion or prejudice. An army of this kind will be an insurmountable obstacle against the barriers which groups may seek to erect against those they regard as their enemies.

The "True Canadian" will never tolerate or in any way countenance the carrying on of a campaign destined to exclude any person within Canada from the exercising of those rights or a share in those opportunities, which belong to all without distinction of race, creed or colour and will contribute so much to the making of a prosperous and peaceful nation.

The "True Canadian" will not be afraid to challenge those of his own race or faith who endeavour to persuade him to join any movement that in the slightest degree, is tainted with racial or religious bias.

We have fortunately within our Parliament such outstanding exponents of racial and religious goodwill, as the Hon. Brooke Claxton and the Hon. Paul Martin. The two young statesmen represent all that is best in our political and cultural life. They have not been afraid to express their views. They should be given every possible co-operation by their colleagues within Parliament and their fellow-citizens without.

There can be no finer monument to the memory of those of our heroic youth who fought in the first and second world wars, than the building of a sentiment for that tolerance and justice, that means so much to the present and future of our country.

We have our codes of law in order to define the rights of the citizen and outline the procedure to be followed to secure recognition of these rights.

It is equally as urgent that a code of ethics be formulated as a guide for those who wish to be regarded and justly entitled to the distinction of being "True Canadians."

We can however begin by following the "Golden Rule" in our relations with our fellow citizens. It is the basis of all good creeds and codes of conduct.

NEW ERA FOR WORLD LABOR Must Also Lead Revolution in Human Nature to Safeguard Social and Economic Change

"The most widely read book of the British elections" is the verdict of leaders of the Labor Party, the Trades Unions, and leaders of all political parties about Ideas Have Legs, by Peter Howard, the noted columnist and analyst on world affairs, whose new book tells the story of the next twenty years in the making.

Throwing a searchlight of truth on national and international issues, that has clarified for many thousands in Britain their part in the war of ideas, Howard traces the history of the marching ideologies bidding for the mastery of the world— Nazism, Fascism and Communism — and comes out strongly with the conviction that now is the time for Labor to fulfill its historic mission and give to the nations a new moral ideology, powerful enough to remake men as well as nations.

"With the rebirth of that spirit from which it sprang," says Howard, "the British Labor Movement will

far outshine its past". Then like a prophet of old he thunders, "Labor led by God can remake the world."

New Industrial Revolution

In one of the most inspiring and informative chapters for any labor man and industrialist to read, entitled "Battle For Control", Howard cuts through the man-made barriers of class and race with fiery eloquence, and challenges both labor and management to bring about a new industrial revolution that will answer the needs of the peoples of the earth.

To Labor Howard says, "Karl Hardie was the prophet of the revolutionary program of traditional Socialism. His challenge to Labor was the same as Labor's challenge to society — the unselfish living and thinking which alone can finally outlaw greed and hate and fear. . . He scorned the conception of the class war. 'It is,' he said, 'a degradation of the Socialist Movement to drag it down to the mere level of a struggle for supremacy between contending factions'. His appeal was not to the material interests of one class but to the moral conscience of the whole nation.

"The Carpenter of Nazareth and not Karl Marx was the inspiration of this great-hearted revolutionary,

this champion of the oppressed. So it was with the Tolpuddle Martyrs, the men who in 1834 were sent to Botany Bay for their efforts to establish an Agricultural Union, and whose fighting faith was an inspiration to millions who followed. From prison they sent out their battle-cry:

*"God is our guide. No swords we draw,
We kindle not war's battle fires.
By reason, union, justice, law,
We claim the birthright of our sires."*

To management, Howard says, "A new spirit in the hearts of industrialists would swiftly put industry at the service of mankind. And the first function of industry is service. It is to warm, feed, house and clothe the masses of the world. Management has a key part to play in remaking the age we live in. But it will be Management which is neither reactionary nor paternalist, but revolutionary. . . 'We are in industry for what we can get out of it' is reactionary and wrong. 'We are in industry for what we can give mankind' is revolutionary and right. It is an approach which may mean fewer dividends for the few but will mean more happiness for the many"

What Americans Want

In summing up the need for a new industrial revolution through-

out the world and the importance of Anglo-American leadership, Howard points to the philosophy given by President Truman when he addressed some 1700 leaders of Labor and Management after a presentation of the MRA industrial drama "The Forgotten Factor" in Philadelphia. He said: "The time is ripe for an appeal not to self-interest, but to the hunger for great living that lies deep in every man. What Americans really want is not something for nothing but a chance to give everything for something great."

To Howard that "something great" which the President referred to is a "revolution in the hearts and minds of men in industry, labor and management alike. . . With a new approach, international conferences can become not a battle for markets but an alliance for service. When all plan for all to be adequately housed, warmed, fed and clothed, trade will cease to divide the United Nations but instead will unite the world."

Says the Chairman of Britain's National Trade Union Club, George Light, about Ideas Have Legs, "I can well believe that this is the best piece of writing the author has done, and it deserves to be put into the hands of every alert trade-

PALACE
THEATRE
OSCAR WILDE'S
THE PICTURE OF DORIAN GRAY
with GEORGE SANDERS
HURD HATFIELD
DONNA REED

CAPITOL
THEATRE
DONALD O'CONNOR
PEGGY RYAN in
PATRICK THE GREAT
with FRANCES DEE
Added Feature
The Woman in Green

PRINCESS
THEATRE
EVE KNEW HER APPLES
starring ANN MILLER
with WILLIAM WRIGHT
Added Feature
"Rhythm Round-Up"

LOEW'S
THEATRE
2nd Week!
GREER GARSON
GREGORY PECK in
THE VALLEY OF DECISION
with LIONEL BARRYMORE
DONALD CRISP

EXAMEN de la VUE
par J.-L. Phœnix, O. D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Diplômé de l'Université
AN SALON D'OPTIQUE
Ch. G. ST-JEAN L'ÉVE
Téléphone: AM. 2121
O. St Jean
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
Un seul magasin à Montréal: 1215 est, rue Sainte-Catherine

Tél. Lancaster 3858
Salon de Fleurs St-Denis
1590, rue SAINT-DENIS
(Édifice du Théâtre Saint-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux membres des unions ouvrières.
Mme ROVIRA — Rés.: MA. 8488

unionist, cooperative member and socialist."
Some chapter titles that give you a glimpse into the thrilling content of a book that may well re-shape the thinking and living of men and nations for years to come are: "Red Lenin and White Ties", "Mr. Churchill Sharpens His Sword", "Such Men Are Dangerous" and "The War of Ideas."

Is Capitalism On Trial?

By BERNARD ROSE, K.C.

The impression generally is that capitalism is on trial. As a system of production it must justify itself or fail. Both communists and socialists are unjustly in their attacks on capitalism and lay at its door responsibility for evil, abuses, corruption, and the wrongs that are suffered by its alleged victims — the exploited workers.

Capitalism is generally understood to be a system of production or a service organized for the purpose of making profits for the owners or the investors in an enterprise. Capitalism became increasingly important with the introduction of machine methods. The earlier craftsmen were progressively displaced following the mass production of commodities for consumption or use. The capitalist, whether he be an individual or the executive of an enterprise owned by shareholders, must first think in terms of profits or dividends. Unless the enterprise as planned can produce and assure the owners or shareholders a profit, there is little likelihood that it will be begun.

The capitalist like the banker argues that capital invested should produce fruits.

In past decades, capitalists thinking only in terms of expanding markets and low labor costs made huge profits; the workers being unorganized were helpless and were compelled to accept employment upon the terms offered by the employer. These terms generally consisted of the wage which the worker urgently in need was compelled to accept. There were even in the darkest days of the industrial exploitation of the worker, a few employers who gave the plight of their workers consideration and did not take as full advantage as they might of the bargaining weakness of their workers. These, however, constituted a fraction of the employing class. The employer who was at all humane was regarded by other employers as a bit eccentric and a menace to the rights of the employers. The workers, in spite of their helplessness, learned that there would be little likelihood of their economic and social situation improving if they did not take steps to organize, and instead of applying for employment as individuals demanding that employers meet them collectively and discuss wages and working conditions.

It will be understood that employers, who in most instances, were arbitrary in their attitudes toward the workers, were not only indignant but arrogant when they were informed by representatives of the organized workers that henceforth they would not be allowed to engage employees individually but treat with the organization representing them. In a great many instances, the refusal on the part of the employers to deal with their organized workers led to strikes. Quite a number of these were lost and the defeated workers were forced to resume work upon terms which the employer offered. Notwithstanding their defeats, the workers became conscious of not only the necessity but the advantages of organization. As soon as conditions improved, they again demanded concessions and where the need for their services or labor was urgent, the employer met these concessions.

Synchronizing with the movement on the part of the workers for organization along trade union lines was the advocacy of socialism, the object of which was to eliminate capitalism by substituting for it the common ownership of the means of production, distribution, and exchange. Several of the working class leaders became propagandists for collectivism and did their utmost to influence the workers into the acceptance of the principles of the system, which they were told would assure them not only security but higher wages and better working conditions. The average worker, with few exceptions, is somewhat conservative in his thinking. Though he occasionally rebels against the treatment which he is compelled to undergo as an employee, he is exceedingly slow in aligning himself with the movement that promises him economic emancipation from the capitalist control of industry.

Socialistic propagandists have at times been bitterly critical of the indifference which the worker has shown when appealed to for support in favor of socialistic or communistic candidates. This can be understood since the worker like the employer is not very anxious for change; it is only when conditions are such that he is deprived of employment for a long period and his family suffers great privation that he can be influenced into supporting the movement which pledges itself to eliminate the fear of unemployment and economic insecurity when it obtains control of the machinery of government. Evidence of this conservatism on the part of the worker is borne out by the lack of success, in spite of the utmost efforts on the part of the exponents of socialism or communism, particularly in the English-speaking lands.

The average worker is a strong believer in democracy. While he at times balks because of the discipline enforced in the factory or wherever he may be employed, he knows and feels that once his day's work is done, he can do as he pleases. He also appreciates the power which he can politically exercise in voting for or against the candidates that he deems qualified or otherwise to represent him in the Legislature, or Parliament, or Congress. When elections take place, he is appealed to on behalf of the party and candidates who declare themselves ready to remedy abuses of which the worker complains. Where the workers cast their ballots in favor of a party or certain candidates, it or they are given a mandate to carry out a programme or enunciate a policy that will give the worker what he demands in the way of reforms.

I think it can be properly said that the intelligent worker favors reform rather than radical change or revolution. The improvement in his social and economic status has been

entirely due to the influence or pressure that the organized workers have been able to bring to bear upon both governments and legislative bodies.

The question as to capitalism's right to continue to exist was not only questioned but assailed during the pre-war depression years. With millions out of work and compelled to depend upon public or private aid for their vital needs, the system of production for profit was challenged by not only the leaders of the workers but all interested in human welfare. Without seeking for a moment to charge capitalism with complete inability to meet the depression situation, it must be admitted that the workers were justified in asking whether a system that had so signally failed was worth maintaining. Governments were called upon to provide public works and thus in a measure allay not only the discontent but the great hardship suffered by millions of workers and their families through no fault of their own. Political leaders and statesmen sensing the attitude of the workers pledged themselves to do all in their power to help them in their rightful demand for such reforms as would prevent a recurrence of prolonged unemployment.

It was extremely difficult for the upholders of capitalism during the ten years of depression to prove that as a system, it was one that could meet the needs of the workers in the matter of employment. It must also be emphasized that the employment situation in the democracies gave the dictators splendid material to use when appealing to their nations for support. The employee in the totalitarian state could point to himself as an example of what the system under which he lived could do to provide him with full employment, and contrasting it with conditions in the democracies, conclude that in spite of its defects, totalitarianism was superior to democracy and free enterprise.

It is a tragic commentary upon conditions that the war brought with it full employment, higher wages, and concessions that, but for the war, would have taken the organized workers years to obtain. With the ending of the war, the workers are asking whether they are again to become victims of another depression. Their leaders declare in no uncertain terms that another depression will not be tolerated — that if capitalism cannot measure up to its responsibilities it will have to go. That advocates of the present system fear the development of a sentiment in favor of state ownership is shown by the many articles, books, and addresses, in support of the capitalistic system of production. These however will have little if any effect unless capitalism can demonstrate not only to the satisfaction of the workers, but governments that it is superior both as a productive force and a system to provide employment to anything totalitarian or socialistic.

It can therefore be properly said that capitalism is on trial. For the moment and because of the pre-war depression, it stands indicted as a result of its neglect, refusal, or impotence in dealing with unemployment. The great majority of the workers will prefer to be trade-unionists and democrats rather than the regimented agents of a despotic state, the leaders of which are even worse in their attitude toward the workers than the arrogant capitalist employer. But the workers in the democracies, aware of what the Government has accomplished and can do in the exercise of the powers granted to it, will in the event of capitalism failing to provide abundant employment, insist that the State resume its control of industry that will assure to the workers the jobs which they seek. Capitalism has the greatest opportunity since it first began to function to prove that as a system of production and distribution, it is as good if not superior to those advocated and the object of which is the complete nationalization of all the means and agencies, of production, distribution, and exchange.

Where Wages Are Never Frozen

Workers whose wages are frozen, but who must eat occasionally, should not be down-hearted in these days of food scarcity and other shortages. Imagine how tough it would be if workers could collect the amounts shown in the accompanying figures. Not able to secure necessities with their per diem pay, what would they do if they had the "out-of-the-world" sums shown by the "out-of-the-world" sums shown by the list in complete form is available to anyone calling upon the Treasury Department. Just a few are here listed:

- Listerine Co. — \$80,000 plus bonus of \$15,000.
- Vicks Vapo Rub Co. — \$90,125, another at \$76,155.
- Dupont Co. — 14 at \$74,000 each; 8 over \$100,000, 1 at \$150,000.
- Diamond T Truck — \$80,000 each for three.
- Fairbanks-Morse — \$161,500.
- Montgomery Ward — \$100,599; another \$84,400.
- Packard Mills — \$90,622, 3 at \$75,000 each, others \$100,000, \$90,900, \$96,400.
- Ford Motors — \$230,000, \$119,543.
- General Motors — 33 at from \$350,432 to \$164,454; 26 over \$100,000, 12 of which reached \$200,000.
- Campbell Soup — \$95,250.
- Palmolive Soap — \$257,405, 2 at \$77,777 and \$101,650 each.
- Balm Bengue — \$200,394.
- American Can — 2 at \$85,000, another at \$155,900.
- American Tel & Tel. — \$201,350.
- American Tobacco — \$257,275.
- Anacoda Copper — \$201,186, \$151,161.
- Chase National Bank — \$183,300.

And on and on until figures blur before the eyes, and space is exhausted. Not a sign of a salary or bonus "freeze" in the entire lot. The long list of names covers "big shots" in nearly all leading American industries. Many of them are the very ones whose names have been identified with anti-union activities and other efforts to hold down the wages of workers and lower-salaried employees both before and during the war.—*Typographical Journal*.

A Good Nomination

Donald G. Emerson, long identified with the Labour Movement in the Windsor area, has been appointed Private Secretary to the Honourable Paul Martin, Secretary of State.

Mr. Emerson, prior to his appointment, was employed in the Service Department of the Ford Motor Company of Canada. He was an active member of Local 240 U.A.W.C.I.O., the first office workers union to be organized in Canada under the auspices of the U.A.W.C.I.O. Mr. Emerson was largely responsible for the organization of this Local, and has always taken an active part in union activities in the Windsor area. He was also elected delegate from the Local to the Political Action Committee of the U.A.W.C.I.O.

Union Label Thanks Labor Press

At the quarterly meeting of the Executive Board of the Union Label Trades Department, recently held in Atlantic City, N.J., a resolution expressing the gratitude of the Department for the splendid cooperation it receives from weekly labor newspapers and official monthly labor journals was unanimously adopted.

It was further stated that the Union Label Trades Department of the American Federation of Labor depends upon the cooperation of the editors of the official monthly labor journals, the weekly labor newspapers and other labor periodicals for the main source of publicity for campaigns urging consumers to buy only Union Label goods and to use only Union services.



In the Paper Industry

International Unions in the Pulp and Paper Industry Have Obtained Advanced Social Benefits from All Companies with Whom They Have Contractual Relations.

The International Brotherhood of Paper Makers and the International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers have negotiated Labor Agreements with Pulp and Paper Companies in the Provinces of Ontario, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia, Manitoba and British Columbia, and have obtained two weeks holidays with pay after five years of service, three statutory holidays with pay during the calendar year, superannuation for all employees, cafeteria service in a number of mills and adjustment of wage rates which permits a more substantial equalization of wages in pulp and paper mills throughout the Dominion of Canada.

All these advanced social benefits have been obtained by the International Unions, by direct negotiations with the Pulp and Paper Manufacturers, and on a friendly mutual co-operation basis, without even the slightest possibility of a minor or major dispute. This should be considered as a model relationship between the Unions and Employers in any industry.

There are, however, some rival unions that are organized along racial, religious and provincial lines, which try to imitate the strong businesslike Unions in the Pulp and Paper Industry, but, cannot achieve the same results because of poor leadership, who have in other industries tried to use strong arm methods and sabotage theories. These rival unions are not democratic because they appeal to the narrow minded prejudices of individuals and minority groups.

The International Unions in the Pulp and Paper Industry believe that the very life of organized labor depends upon democracy. We maintain that those who believe in good strong businesslike organized unions, believe in democracy. They have worked too hard to organize their unions on a sound basis, and sacrificed too much to feel kindly towards any provincial unions that try to threaten its existence or to destroy the principles of democracy.

Freedom is essential to the preservation of democracy. When we begin to limit it by insisting that it be denied to some because of racial, religious, or provincial differences, the list of exceptions grows until finally freedom for all is ended. For instance, the rights of the worker, his freedom to organize into a union of his own choosing and to bargain collectively for wages and

Government Shoe Factory In Operation

The Saskatchewan Government shoe factory has swung into shoe production. Approximately 100 pairs of general utility shoes, slated for Indian reserve schools, were the result of the first day's operations, the office of Hon. J. L. Phelps, minister of natural resources and industrial development has announced.

At present the plant is producing only footwear for use on farms and in factories, but when the necessary equipment arrives the factory will manufacture leather jackets, felt shoes and slippers.

Government policy in operating the shoe factory will be to hire Saskatchewan help where possible. It is expected that production, at first, will not be on a large scale due to the lack of experienced workers in the province. As it takes several months to train a shoe factory worker, it is expected that after five months of operation, and a slow process of expansion, the plant will produce 350 pairs a day. It is expected that in a year's time about 700 pairs will be manufactured daily.

Machinery for the shoe factory was purchased by the Saskatchewan government from the Mid-West Shoe Co., Ltd., Winnipeg. Total cost of the project, including initial purchase price and cost of installation, was approximately \$100,000. Western Footwear Ltd., Regina wholesale distributing firm, has been awarded contract for the distribution of the shoes.

European and Japanese wars and have fought to preserve democracy expect that we shall have an everlasting feeling of peace, harmony and the establishment of a true democracy.

J. A. D'AOUST,
Vice-President of the International Brotherhood of Paper Makers and Vice-President of the Trades and Labor Congress of Canada.

La main-d'oeuvre dans les salaisons

Les pénuries de main-d'oeuvre signalées par les usines de salaison dans tout le Canada dépassent de beaucoup un millier, a déclaré le sous-ministre du travail, M. A. Mac-Namara.

On accorde la plus haute catégorie prioritaire à la plupart des demandes de main-d'oeuvre pour les usines de salaison, et les bureaux régionaux locaux du service national de placement font des efforts particuliers pour obtenir des travailleurs.

On est à considérer l'emploi temporaire de membres de l'armée, pour parer à cette situation critique, et aussitôt les moissons terminées dans l'Est du Canada, on essaiera de se procurer les services des hommes travaillant sur les fermes pour les salaisons de Québec et d'Ontario.

decent conditions of living, are the first to be destroyed if we seek to establish limited freedom.

Canadian workers are men and women of understanding. They fully appreciate and clearly understand that a good strong union which functions democratically and follows a policy free from racial, religious, or provincial discrimination rests upon a sound economic and enduring basis. They also know and fully understand that an organization whose members are moved by feelings of prejudice and which limits its membership to certain racial, religious and provincial groups, is striking at its very vital essential — the establishment of unity and solidarity. When and if organized labor predicates membership in any union upon race, religion or ancestry, it is helping to create a potential anti-labor army that can be used by labor-baiters to fight labor unions, weaken labor's bargaining power and destroy its effectiveness.

Because International Labor Unions are conscious of this fact, it is fully determined that the enemies of labor shall have no such weapon to use and no such power to exercise. Working men and women will maintain the traditional position they have followed in the fight made by the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada in the forefront of the battle which has always been and always will be carried on against bigotry. Workers have always supported and will continue to support the guarantees of the constitution of Canada to all classes of people.

We know from experience that difficulties are encountered in carrying out this program. There are those who hope to magnify prejudices and play upon them and take advantage of all human weaknesses, but the membership of organized labor is dedicated to the task of not only establishing but preserving trade unions as a democratic force. We know that organized labor will continue to maintain and practice equality of opportunity, which is a basic union principle as well as a basic principle of Canadian life.

At conventions of the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada, racial, religious and provincial bigotry and discrimination are condemned by unanimous votes. They advise their membership to carry on and expand the good work it has already done so that the principle of industrial equality of all men will be established beyond question in every section of the country.

During this Labor Day Celebration of 1945, we dedicate ourselves to advance the prestige of the International Unions and urge upon every member to carry out the mandate of the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada. We must not falter or fail, we must fight to maintain and preserve Canadian principles and the way of Canadian life.

* Now that the wars are over and peace is declared, the soldiers, sailors and airmen and all those who have contributed to the winning of the Eur-



Pour sûr qu'il va faire un bon vendeur. Il était quartier-maître de notre régiment.

La vie secouriste

L'Association ambulancière Saint-Jean vient de former un autre centre à Sorel, annonce-t-on aux bureaux de cette Association. Ce nouveau centre sera connu sous le nom de "Centre de Sorel" et son premier président sera le Docteur J.-M. Tremblay.

Les officiers suivants ont été élus lors d'une réunion qui eut lieu à Sorel récemment: M. le chanoine J.-B. Nadeau, président honoraire; M. A. Ludger

Simard, vice-président honoraire; le Dr J.-M. Tremblay, président; le Dr R. Fiset, vice-président; M. Jean Simard, secrétaire. Les autres directeurs élus sont MM. Henri Olivier, Lucien Goulet, Arthur Chrétien, Oswald Brosseau et Florimond Lapointe.

Grâce à la création de ce nouveau centre, on s'attend à ce que le travail de l'Association ambulancière Saint-Jean soit largement diffusé dans la région de Sorel.



**HE'D LIKE
TO KNOW YOU
Personally**

The service you receive from your bank is rendered so quietly and efficiently that the human values behind it may not have occurred to you.

Think, for instance, of the confidence you rest in your branch bank manager, perhaps without even knowing him well personally. You ought to know him better. By depositing your money in his branch, you made him and his staff the custodians of your account and the transactions relating to it. You hold him in high trust, knowing that your private affairs will be kept private.

You will find your bank manager a trained man who has come up through the ranks, and who will be glad to discuss your financial needs with you and to inform you as to the appropriate service his bank can render.

Should you desire a personal loan to meet some unexpected expense, talk it over with him. You can depend on receiving courteous, understanding and friendly consideration. Small loans are just one of the services your bank provides. You may be surprised to learn of many other services available for your use.

This Advertisement is Sponsored by your Bank